

Sahara Info

Bulletin de l'Association des Amis de la République Arabe Sahraoui Démocratique
numéro 124 – octobre novembre décembre 2003 – 3,5 € – trimestriel

FSE et EUCOCO un même engagement !

La 29^e Conférence de soutien au peuple sahraoui s'est réunie ces 5, 6 et 7 décembre 2003 à Nanterre, Paris et Vitry sur Seine. Elle a rassemblé plus de 200 participants, venant d'Algérie, d'Allemagne, d'Australie, de Belgique, d'Espagne, de France, de Hongrie, d'Italie, de Norvège, des Pays Bas, du Portugal, du Royaume Uni, de la RASD, de Suède, de Suisse et des USA (16 pays).

La conférence s'est réjouie d'accueillir une délégation sahraoui de haut niveau conduite par le ministre Kbalil Sidi Mohamed, ainsi que de nombreux participants parlementaires, syndicalistes, membres d'associations des villes jumelées, des ONG, des droits de l'homme et des représentants de la culture. Une délégation importante représentant les différents secteurs de la solidarité du peuple algérien avec le peuple sahraoui participait à la rencontre.

La situation nouvelle, créée par l'adoption par le Conseil de Sécurité des dernières propositions Baker qui doivent conduire dans les cinq ans à la mise en œuvre du référendum d'autodétermination pour le peuple sahraoui a fait l'objet d'une particulière attention de l'assemblée. Ce plan accepté par le Front Polisario est toujours en attente de l'acceptation par la partie marocaine. Les congressistes ont décidé de mener campagne tant en direction de l'ONU, de l'UE et de l'USA que du Maroc pour aboutir à l'acceptation par ce dernier de ce plan et de la résolution 1495 du Conseil de Sécurité. L'ONU garde la pleine et entière responsabilité de conduire à son terme le processus de décolonisation au Sahara occidental tel que prévu par les résolutions pertinentes des Nations unies.

Le Maroc, soutenu par la France, tente une fois encore par diverses manœuvres dilatoires d'échapper à la légalité internationale poursuivant son occupation territoriale, le pillage des ressources naturelles sahraouies et la violation des conventions internationales en particulier la IV^e convention de Genève.

La Conférence adresse un salut fraternel et solidaire à toutes les victimes des pratiques répressives marocaines dans les territoires occupés et exige que la communauté internationale intervienne d'urgence pour leur porter protection. Elle entreprendra tous les recours et actions en vue d'obtenir la cessation de ces violations des droits de l'Homme et la fin de l'impunité contre leurs acteurs.

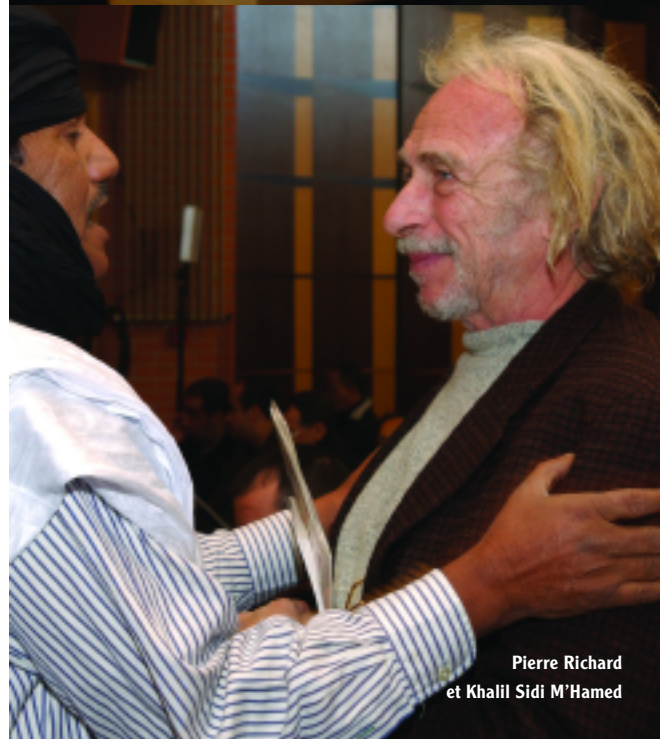
La conférence maintiendra l'envoi de missions d'observateurs dans les territoires occupés et une présence aux procès iniques intentés aux sahraouis.

Les participants ont salué les résultats du XI^e Congrès du Front Polisario tenu en octobre à Tifariti dans les territoires libérés du Sahara occidental en présence de très nombreux observateurs et délégués étrangers. Ce congrès constitue un moment fort pour les avancées politiques et sociales du peuple sahraoui dans la définition de ses objectifs en vue de parachever son combat pour le droit à l'autodétermination et à l'indépendance.

Les participants ont engagé un débat ouvert en vue d'avancer des idées nouvelles susceptibles de renforcer le mouvement de la solidarité avec le peuple sahraoui, pour l'élargir et l'articuler davantage aux nouvelles formes de résistance dont le combat alter mondialiste et le mouvement anti-guerre. Ils ont aussi organisé la riposte aux tentatives marocaines visant à diviser ou à affaiblir et ils ont engagé une mobilisation particulière en vue de préparer en



Tribune 29^e EUCOCO, Vitry sur Seine



Pierre Richard
et Khalil Sidi M'Hamed



Les nouvelles de la RASD

28/29.06.2003 Alger

Rencontre internationale sur l'exploitation des ressources naturelles du Sahara occidental.

02.07.2003 Pétrole

Selon Africa Energy Intelligence, Total a pour le moment mis en sommeil son activité au large du Sahara occidental. Le groupe français, titulaire du permis offshore Dakhla... a mené l'an dernier une étude sismique sur ce bloc, dont les résultats seraient décevants, et une nouvelle étude, initialement prévue, a été remise à plus tard, voire supprimée. Selon Upstream, la mise en cause de la légalité des contrats des autorisations ne serait pas étrangère à cette décision.

03.07.2003

Dans une interview, le ministre algérien délégué aux affaires africaines Messahel a déclaré que « l'Algérie considère que la nouvelle proposition de M. James Baker, pour autant que sa mise en œuvre garantisse l'exercice par le peuple du Sahara occidental de son droit inaliénable à l'autodétermination..., constitue une approche constructive qui comporte des éléments intéressants et qui crée une dynamique nouvelle dans la recherche d'une solution juste, équitable et définitive ». (El Watan)

10 décembre.07.2003

2e session ordinaire de l'Union Africaine

Une délégation sahraouie, dirigée par le président de la RASD, a participé au Sommet à Maputo.

08.07.2003

Le gouvernement espagnol prépare au Conseil de sécurité une résolution en faveur du plan Baker, demandant au Maroc et au Front Polisario de négocier sur la base de ce plan.

10.07.2003

Le représentant du Front Polisario aux Nations unies, Ahmed Boukhari, annonce que « le Front Polisario, sans abandonner le Plan de règlement de 1991, serait disposé à contribuer à l'examen de la voie proposée par M. Baker afin d'atteindre l'objectif inévitable de l'autodétermination du peuple sahraoui. Cette position n'est pas seulement le reflet de notre attachement à une paix juste et durable dans le cadre du respect de la légalité internationale, mais aussi la réponse aux vœux exprimés avec insistance par divers pays, au sein du Conseil de sécurité et en dehors, dont l'Algérie et l'Espagne. »

11.07.2003

Le président en exercice du Conseil, l'ambassadeur espagnol Arias, indique que le projet de résolution déposé par les États-Unis apporte son soutien au plan Baker et insiste auprès des parties pour qu'elles l'acceptent. Le Front Polisario comme l'Algérie ont signalé au Conseil leur accord de principe, contrairement au Maroc.

Réactions Maroc

Le ministre des Affaires étrangères exprime le rejet catégorique de son gouvernement : « La position du Maroc est claire, nous refusons qu'une quelconque décision relative à la souveraineté du Royaume nous soit imposée ». Le roi s'entretient à ce sujet par téléphone avec Georges Bush, José Maria Aznar, Jacques Chirac et Tony Blair. La presse marocaine titre : « Besoin urgent de mobilisation nationale ». « Le Maroc se trouve dans une position difficile... » « Le Maroc affirme que le nouveau plan Baker est antidémocratique » « Mascarade hispano-américaine à l'ONU »

Réactions France

L'ambassadeur français aux Nations unies déclare que « ce plan ne peut être imposé s'il n'est pas accepté par les deux parties » et la diplomatie française vole au secours du Maroc.

Espagne la 30^e Conférence de soutien au peuple sahraoui. La conférence a travaillé à l'amélioration de ses performances et a établi un calendrier d'activités visant à répondre aux exigences de solidarité avec les associations sahraouies, les juristes internationaux, les organisations des droits de l'homme, de la femme, de la jeunesse, des travailleurs et du Croissant Rouge Sahraoui. Les différents rapports annexés à la présente résolution témoignent de l'excellence du travail des commissions et de la vitalité du mouvement de la solidarité.

La Conférence a centré ses conclusions sur

- la réaffirmation de sa solidarité pleine et entière avec le droit inaliénable du peuple sahraoui à exercer son droit à l'autodétermination sous la conduite du Front Polisario
- l'engagement de tous les acteurs de la solidarité à interpeller et mobiliser les responsables politiques de l'ONU, des USA, de l'UE et de l'UA pour la mise en œuvre sans délai du plan ONUSIEN pour l'application du référendum et pour l'exercice de pressions envers le Maroc y compris des sanctions afin de l'amener au respect de la résolution 1495
- la nécessité de mobiliser une aide alimentaire et une coopération internationale afin de contribuer avec dignité aux exigences de l'entraide humanitaire en faveur des réfugiés sahraouis. En effet, il convient de déplorer les retards et les diminutions dans la mobilisation des fonds destinés à l'aide humanitaire pour les réfugiés sahraouis. Nous invitons les bailleurs de fonds et les institutions humanitaires internationales de se conformer à leur mandat, conformément au dernier rapport du secrétaire général des Nations unies et de fournir une aide humanitaire adéquate aux populations réfugiées sahraouies.

Vitry sur Seine, le dimanche 7 décembre 2003

Vive la solidarité avec le peuple sahraoui – Vive le Front Polisario – Vive la RASD

Interview du Président d'EUCOCO



Pierre Galand, tribune 29^e EUCOCO

Pierre Galand, qui êtes-vous ?

Professeur à l'Université libre de Bruxelles, sénateur, militant pour la paix et contre la colonisation, je suis aux côtés des sahraouis depuis près de 30 ans. Sur la question du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, c'est en effet un des combats les plus fondés : un problème colonial pas réglé (Sahara espagnol), une seconde colonisation suite à un accord entre l'Espagne et deux pays riverains, le Maroc et la Mauritanie ; le droit des sahraouis à s'autodéterminer, même s'il peut apparaître à certains un peu décalé, est inaliénable et devra s'appliquer.

Ancien secrétaire général d'Oxfam/Belgique et président de la coordination des ONG en Belgique, tous ces postes de responsabilité m'ont permis et me permettent d'être un observateur attentif de la scène européenne et humanitaire et un militant résolu, radical de la cause des peuples, les sahraouis, les palestiniens,...



Khalil Sidi M'Hamed, tribune 29^e EUCOCO

Vous qui êtes un des fondateurs d'EUCOCO (coordination européenne du soutien aux sahraouis et au Front Polisario), quelles sont vos impressions suite à la 29^e édition ?

Mes impressions sont très positives et partagées par tous. Cette fois encore à Paris, nous avons été témoins de la vitalité du réseau de solidarité avec le peuple sahraoui. Par le nombre d'abord et la diversité des pays représentés. Le travail des commissions dans un centre de congrès un peu à l'écart a d'abord surpris, mais s'est révélé très positif pour la qualité du travail que cette mise au vert a permis. Les rapports des ateliers en témoignent ! A retenir pour les prochaines années ! Ce que chaque atelier a réfléchi et décidé va permettre, au travers d'initiatives fortes et coordonnées, de donner corps à la solidarité dans chaque pays. Pour mémoire, relance des jumelages, des groupes parlementaires au niveau national et européen.

Nous avons travaillé aussi l'information. Nous appuyant sur l'acquis si important d'Arso, nous voulons faire face à de nouveaux défis. Celui de la propagande marocaine qui depuis juillet 2003 multiplie ses interventions dans plusieurs pays d'Europe, à Bruxelles. Défi des prochaines élections européennes, nous devons clairement nous adresser aux candidats.

Ce sont de véritables défis, en jeu les menaces contre l'aide humanitaire dont dépend la vie des réfugiés. Nous devons donc déjouer la propagande marocaine et être très présents auprès des futurs députés européens.



Tribune 29^e EUCOCO, Nanterre

Pourquoi une conférence en France ?

La France joue un rôle prépondérant dans les relations Europe-Maghreb. Dans beaucoup de cas, la position définie par la France concernant le Maghreb devient une position européenne. La récente visite au Maroc du président français, le rôle de la France au Conseil de Sécurité comme principal relais de la position marocaine, engagent une responsabilité particulière du comité français. Pour autant, les comités européens ne peuvent se désintéresser de la situation et du rôle très particulier de la France. Celle-ci étant, avec une plus grande efficacité qu'ailleurs en Europe, caisse de résonance des positions marocaines. Il suffit d'observer ce qui s'est passé avec le rapport de la Fondation France Libertés sur les prisonniers de guerre marocains. Depuis septembre, il fait la une de la MAP, de Maroc Hebdo, il est même repris sans précaution par certains fonctionnaires européens.

Vous avez été un des coprésidents de la commission politique.

Avez-vous bien travaillé ?

L'évolution de la situation vers un règlement juste implique toujours à la mise en œuvre d'un référendum contrôlable et observable. Le dernier plan de paix appelé désormais « Baker II » qui retient, contrairement à l'accord-cadre, le principe du référendum, représente un pas important pour tenter de trouver une issue conforme au droit des peuples. Il nous appartient, en tant que parlementaires, juristes, militants associatifs, d'organiser des pressions multiples pour que le Maroc accepte ce plan et que la résolution politique de ce conflit soit menée à son terme sur la base de la résolution 1495 et des Accords d'Houston (1997). En effet, les Nations unies demeurent le creuset constitutif sur lequel repose ce dossier. Aussi, nous allons coordonner différentes actions auprès des bureaux de l'ONU en janvier, en mars et en novembre, auprès de la 4^e commission de décolonisation.

La présence d'une importante délégation algérienne, composée de nombreux parlementaires et personnalités, a été remarquée. Il s'agissait sans doute pour l'Algérie de manifester une présence forte en France alors que s'y achevait l'année de l'Algérie. Cela témoignait aussi de l'intérêt que la société algérienne porte à ce dossier dans la continuité de la défense du droit des peuples. L'Espagne et l'Italie étaient aussi très bien représentées. A ce propos, je voudrais souligner deux choses : le fait que l'Espagne accueillera en 2004 la 30^e conférence Eucoco, cette décision a été très applaudie ! et la présence de Marisa Rodano, une des grandes figures avec Francis Jacob, président de l'AA RASD, de la solidarité en Europe.

Réactions Front Polisario

Dans une interview au quotidien algérois Le Matin du 14 juillet 2003, Mohamed Sidati, ministre conseiller à la présidence de la RASD, estime qu'il faut « *favoriser une issue au conflit entre les deux États, et quelque part promouvoir la réconciliation entre les peuples marocain et sahraoui, et donc rechercher une voie susceptible de déboucher sur une solution qui consacrerait et qui garantirait au peuple sahraoui le plein exercice de son droit inaliénable à l'autodétermination, à travers l'organisation d'un référendum libre et régulier. En nous déclarant prêts à examiner les propositions de M. Baker comme base de discussion, cela ne veut nullement dire que nous renions les fondements de notre combat qui consiste à recouvrer l'indépendance et la souveraineté de notre pays. Les Sahraouis n'iront pas au rendez-vous sans exiger de la communauté internationale la prise en charge, à travers les instances compétentes de l'ONU, de la gestion administrative des territoires du Sahara occidental durant les différentes étapes de ce processus qui débouchera sur l'organisation d'un référendum libre et régulier.* »

14.07.2003

Visite du président Mohamed Abdelaziz aux USA

Lors d'une réception offerte au Congrès en son honneur par des ONG, le président a souligné : « *notre engagement en faveur de la paix n'a d'égale que notre détermination à n'accepter aucune concession en ce qui concerne nos droits inaliénables à l'autodétermination et à l'indépendance. L'attitude de la France dans les tractations en cours actuellement au niveau du Conseil de sécurité prouve que ce pays reste malheureusement l'obstacle majeur aux efforts des Nations unies en vue d'une solution juste et définitive du conflit.* »

17.07.2003

Intergroupe parlementaire européen

Manifeste de 130 professeurs espagnols de droit international et de relations internationales sur l'exercice du droit à la libre détermination du peuple du Sahara occidental.

29.07.2003

La ministre des Affaires étrangères espagnole, Ana Palacio, reçoit à Madrid le Secrétaire général du Front Polisario, Mohamed Abdelaziz, dans le cadre des consultations sur la recherche d'une solution au conflit du Sahara occidental.

30.07.2003

Kofi Annan reçoit Mhamed Khaddad, coordinateur sahraoui avec l'ONU, qui lui remet un message du Président de la RASD, portant sur les derniers développements de la question du Sahara Occidental à la lumière de la proposition de James Baker. Le Secrétaire général de l'ONU exprime sa « *haute appréciation de la position du Front Polisario vis-à-vis de la proposition de Baker* ».

31.07.2003

Résolution du Conseil de sécurité S/RES/1495 réactions Front Polisario

Mhamed Khaddad, Coordinateur sahraoui avec la MINURSO, exprime la satisfaction du FP face à l'échec des tentatives marocaines visant à s'opposer aux efforts des Nations unies.

Réactions Maroc

L'ambassadeur du Maroc à l'ONU, répète que le Maroc n'accepte pas le corps électoral prévu ni un référendum d'autodétermination, bien qu'il soit prêt à des négociations directes avec l'Algérie et le Front Polisario.

Réactions Algérie

Le gouvernement algérien accueille « *avec satisfaction* » l'adoption de la résolution, et « *salue par conséquent cette nouvelle orientation hautement prometteuse* ».

Réactions Espagne

M. Arias, ambassadeur à l'ONU, a estimé que l'adoption de la résolution par consensus est un pas important vers la réalisation d'une paix juste et durable.

04.08.2003 Alger

Inauguration à Alger du centre d'information de la mission de la RASD « *Martyr Mohamed Fadel Ismail* », en présence de l'ambassadeur de la RASD en Algérie et de représentants de partis politiques et de la société civile algérienne.

10 décembre.08.2003

Réunion extraordinaire du Secrétariat National du FP, qui s'est dit satisfait de l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 1495/2003

14.08.2003

Libération de 243 prisonniers de guerre marocains à la demande du chef du gouvernement espagnol José Maria Aznar.

26.08.2003

Mohamed Yeslem Beissat, représentant du Polisario en Afrique du Sud, a été nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la RASD auprès de l'Algérie.

01.08.2003

Le général Jeffrey B. Kohler de l'armée de l'air américaine s'est rendu au Maroc au mois de juillet, pour discuter de l'ouverture d'une base militaire américaine, qui pourrait se situer au Sahara occidental.

07.08.2003

Le Secrétaire général des Nations unies a nommé Alvaro de Soto (Pérou), nouveau représentant spécial pour le Sahara occidental.

20.08.2003

A l'occasion du cinquantième anniversaire de la « *Révolution du roi et du peuple* », qui commémore la déportation du roi Mohamed V en 1953 par les autorités françaises, Mohamed VI déclare dans un discours que « *la préservation de notre intégrité territoriale demeure pour nous un devoir impérieux* ». Il accuse l'Algérie, sans la nommer, de s'être « *dévoilée comme le véritable adversaire* » et de vouloir établir, « *par le biais de pions séparatistes (le Front Polisario)* », « *une hégémonie totale sur toutes nos provinces du Sud* ».

21.09.2003

Une délégation formée d'une cinquantaine de représentants des milieux économiques des Canaries et des Açores se sont rendus au Sahara occidental, dans le but d'améliorer les relations commerciales avec ce qu'ils ont nommé le « *Sud du Maroc...* » Le représentant du Front Polisario aux Canaries a accusé le président de la Chambre de commerce canarienne de « *violier la légalité internationale en tentant de piller les richesses d'un peuple colonisé.* »

22.09.2003

Le Front Polisario demande au Conseil de sécurité de « *faire preuve de fermeté* » à l'égard du Maroc pour lui faire accepter un règlement juste et durable, a déclaré le ministre des Affaires étrangères sahraoui Salem Ould Salek.

Offensive diplomatique marocaine

Des délégations de chefs de tribus et de membres du Conseil consultatif des Affaires sahariennes, dont plusieurs transfuges du Front Polisario, sillonnent les capitales européennes pour faire campagne contre le nouveau plan Baker.

Parallèlement le roi du Maroc rencontra à Paris son ami Jacques Chirac. Il s'adressait le 23 septembre à l'Assemblée générale de l'ONU, où il a plaidé « *pour une solution politique réaliste et définitive* » du conflit, « *dans le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Maroc, comme cela fut proposé par les Nations unies elles-mêmes en juin 2001.* »

La conférence de la Sorbonne

par YM

Dans le cadre de la 29^e Eucoco et en parallèle des commissions organisées à Hautefeuille, une conférence sous le thème « *le plan Baker II, une nouvelle donne pour la paix et le respect du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui* » a eu lieu l'après-midi du samedi 6 décembre 2003 au sein de la prestigieuse université de Paris, la Sorbonne. Cette conférence s'est déroulée en présence de plus d'une centaine de personnes (sahraouis, marocains, algériens et des européens).



Cette conférence a été animée par **Ali Omar Yara**. Après la présentation des intervenants, le sociologue sahraoui a fait un bref rappel du contexte international. Il a surtout souligné le lieu d'organisation de cette conférence : la France, pays des droits de l'homme, dont on ne peut que regretter le soutien à l'état marocain et à sa politique d'expansionnisme au Sahara occidental.

Ensuite, **Mariam Salek Hmada**, représentante de l'Union Nationale des Femmes Sahraouies, a exposé le rôle de la femme dans la transformation de la société sahraouie. Elle a énuméré leurs différentes luttes au cours des trois décennies d'exil, en rappelant le calvaire des femmes dans les territoires occupés face aux enlèvements, tortures, emprisonnements, et les mesures de « *déportation* ». Elle a expliqué leur mobilisation et leur implication aux campements de réfugiés dans tous les domaines sociaux et politiques, pour la construction d'une société libre et moderne. Mais elle reste convaincue que seule l'indépendance constitue le cadre fondamental pour la promotion et la participation active de la femme dans une société libre. En fin, elle a réaffirmé l'attachement de la Femme Sahraouie à ses droits légitimes et à ses choix incontestables pour l'autodétermination et l'indépendance nationale.



Le contexte historique et juridique du conflit du Sahara occidental et ses enjeux actuels a été l'objet de l'exposé de Mr **Jean Lamore**. Il a rappelé l'engagement de la France aux côtés du Maroc contre la légalité internationale et le refus de l'autodétermination du peuple sahraoui. Celui-ci a fait une comparaison entre la souffrance des deux peuples sahraoui et palestinien :

- L'invasion au nom de références culturelles ou historiques
- Les bombardements et l'exil imposés à la population
- La colonisation massive et l'exploitation des ressources
- La construction d'un mur
- Le non respect des résolutions du conseil de sécurité

Il a aussi argumenté et défendu l'idée selon laquelle « *l'émergence d'un état sahraoui démocratique est un facteur de stabilité régionale* » et a constaté « *que l'occident ne souhaite pas laisser cet état émerger et exister* ».

Karima Benabdellah, doctorante a exposé la politique des États-Unis au Maghreb et au Sahara occidental. Elle a fait un rappel historique, en expliquant que les fluctuations de la politique étrangère des États-Unis dans la région sont fonction des mouvances des équilibres internationaux et de l'évolution des orientations au sein des équipes au pouvoir. Signalant qu'on retrouve dans cette politique, l'affirmation des principes: le respect de la démocratie, la foi dans le libéralisme économique et la condamnation de la colonisation. S'y ajoutent les intérêts financiers et géostratégiques de la grande puissance.

Pour conclure, monsieur **Mohamed Sidati**, ministre de la République Arabe Sahraouie Démocratique, a expliqué les tentatives de la monarchie marocaine de bloquer le processus de paix. Plus de 130 000 recours ont été déposés à la suite de la présentation des deux premières moutures du plan Baker entre 1997 et 1999. Le Front Polisario a accepté le nouveau plan Baker II « pour répondre au vœu des Nations unies, à l'insistance d'amis du peuple sahraoui et en rapport avec la situation internationale. Le Front Polisario a pris cette décision comme un acte lucide et généreux pour sceller la paix et la réconciliation avec le voisin marocain et les peuples du Maghreb. Nous voulons que le Maghreb soit une addition de volontés. Il est regrettable que le Maroc n'ait pas saisi cette main tendue », a ajouté le responsable du Front Polisario.

Pourquoi le Maroc craint-il le plan de paix qu'il avait lui-même accepté au début ? En quoi un vote démocratique peut-il lui faire peur, alors que l'élargissement de la liste électorale est réalisé à sa demande, s'est interrogé le responsable du Front Polisario. **Et de dire aussi, en ce qui concerne la position française:** « La France refuse au peuple sahraoui ce qu'elle défend en Irak », avant de conclure que « le peuple sahraoui a fait preuve de patience et de lucidité, mais le fera-t-il indéfiniment ? ».

Forum Social Européen par Cédric S

Du 12 au 15 Novembre 2003 s'est déroulé le Forum Social Européen. Grand messe de la « pensée alternative », le FSE se veut être un lieu de rencontre, d'échange et de discussion entre tous les mouvements, associations ou simple particuliers se revendiquant d'une vision du monde et de la mondialisation autre que la vision néolibérale prédominante. Le FSE est l'occasion de se faire connaître, de sensibiliser un public par nature réceptif. Il est également l'occasion pour chacun, par les débats suscités, par les rencontres avec des militants d'horizons différents, de se confronter à d'autres pratiques, d'autres militantismes et donc d'apprendre et d'améliorer sa propre action. **Dans le cadre de son action contre les vestiges d'un colonialisme d'un autre âge, l'Association des Amis de la RASD était présente sur le FSE, avec une plénière et un atelier.**

Manifestation de clôture

Un FSE qui se respecte se termine forcément par une manifestation ! Si le cri de ralliement « pour un autre monde » est un peu vague, il n'en reste pas moins utile de l'exprimer, et de montrer à qui de droit que de plus en plus de gens s'y rallient et s'investissent pour le construire.

Fortement renforcés de nos amis espagnols avec leur équipement – drapeaux, djellabas et banderoles, accompagnés d'un nombre important de sahraouis d'Ile de France, c'est un cortège bigaré, bon enfant et quelquefois bruyant qui a représenté l'AARASD dans la manifestation finale du FSE. Mais ce qui le rendait le plus visible, le plus repérable étaient de longues banderoles constituées de portraits A4 de sahraouis disparus ou décédés. Ces banderoles délimitaient le cortège de l'Association et n'ont pas manqué de susciter de nombreuses questions de la part d'un public curieux et souvent peu au fait de la situation au Sahara occidental – à l'exception notable, comme l'on si attend, des manifestants espagnols, unanimes à reconnaître et acclamer les drapeaux Sahraouis à leur passage. Il est d'ailleurs intéressant de noter que ce drapeau est très souvent confondu avec le drapeau palestinien. Mais sur ce point, impossible pour l'association de s'améliorer !

A la prochaine... Inch Allah

Cette manifestation du FSE marque un grand retour de l'association sur le pavé parisien : l'AA-RASD n'avait plus organisé ou participé à une manifestation depuis bien longtemps. Un retour qui, nous l'espérons, ne demeurera pas sans suite !



Images de la manifestation du FSE. Cortège de soutien aux Sahraouis.



Tribune plénière du FSE, novembre 2003



24.09.2003

Devant l'Assemblée générale de l'ONU le président algérien a souligné « l'Algérie marque de nouveau sa disponibilité à apporter sa pleine contribution au règlement de ce conflit dans le respect du droit du peuple du Sahara occidental à décider souverainement de son destin à travers un référendum d'autodétermination impartial et libre organisé et supervisé par les Nations unies ».

12/19.10.2003 XI^e Congrès général du Front Polisario

C'est la première fois depuis sa fondation que le mouvement sahraoui tient son congrès dans les territoires libérés. Environ 1 400 délégué(e)s des wilayas, des institutions ainsi que de la diaspora, y participent.

13.10.2003 Discours Abdelaziz

«Le nouveau Plan Baker n'est pas une solution définitive du conflit, mais c'est une base d'un nouveau processus ».

C'est avec émotion que le plenum a écouté l'intervention par téléphone du prisonnier politique sahraoui Ali Salem Tamek depuis la cellule de sa prison au Maroc. Après des débats intenses, les congressistes ont avalisé la décision du Front Polisario d'accepter le plan Baker. Le XI^e congrès reconduit Mohamed Abdelaziz au poste de secrétaire général du Front Polisario avec 92 % des voix. Quatre candidats briguaient ce poste. Le Secrétariat national, élargi à 41 membres par l'ajout de 12 personnes des territoires occupés est élu en deux tours.

29.10.2003 Nouveau gouvernement

Mohamed Abdelaziz a nommé un nouveau gouvernement. C'est Abdelkader Taleb Oumar, qui remplace Buchraya Beyoun comme Premier ministre.

16.10.2003

La 4^e Commission adopte par consensus une résolution qui souligne l'importance du Plan Baker pour la recherche d'une solution politique optimale du conflit.

20.10.2003

Rapport du Secrétaire général S/2003/1 016 du 16 octobre 2003. Kofi Annan propose au Conseil de sécurité de prolonger le mandat de la MINURSO de trois mois, à la demande du Maroc, soit jusqu'au 31 janvier 2004. Kofi Annan, « engage le Maroc à saisir cette occasion et à participer de façon constructive au processus en acceptant le plan et en l'appliquant ».

23.10.2003

La publication du rapport Annan a provoqué de très nombreuses réactions de rejet : Le Représentant permanent du Maroc auprès des Nations unies a adressé le 21 octobre 2003 une lettre au président du Conseil de sécurité, dans laquelle il attire l'attention du Conseil sur l'interprétation « erronée » de la résolution 1 495. Il précise, par ailleurs, le rôle de « médiateur et de facilitateur » qui doit être celui de l'envoyé personnel du Secrétaire général dans l'intérêt de la paix et de la stabilité de la région du Maghreb.

Dans la presse marocaine : Pour « Libération », Kofi Annan adresse au Maroc « un ultimatum à peine déguisé ». « Aujourd'hui Le Maroc » reproche à M. Annan de « s'ériger en juge et partie ». Le rapport provoque « un ahurissement général au Maroc », écrit de son côté Le Matin, qui pense que « la solution pour le Sahara est ailleurs qu'aux Nations unies ».

25.10.2003

Le Front Polisario réagit dans un communiqué au refus marocain de se soumettre aux décisions onusiennes, en demandant l'admission de la RASD à l'ONU en tant que membre, « dans le cas où Rabat parviendrait à saborder une énième fois le plan de règlement envisagé par la communauté internationale au Sahara occidental ».

Répression coloniale au Sahara occidental sous occupation marocaine

par Michèle Decaster, AFASPA

La colonisation du Sahara occidental par le royaume du Maroc a conduit une grande partie de la population à l'exil pour fuir la tentative de génocide dans les années 1975-1977. Pour leur part, les familles qui vivent sous occupation depuis l'invasion du territoire ont connu une répression qui a pris différentes formes :

Jusqu'aux années 1991 les assassinats et disparitions forcées ont concerné des milliers d'hommes et femmes de tous âges ; toutes les familles ont été touchées par cette répression pour l'un ou plusieurs de ses membres.

Au départ des espagnols de nombreuses entreprises privées ont été fermées, les employés sahraouis ont été licenciés sans indemnité. Dans les administrations publiques, la plupart des personnels ont été remplacés au fur et à mesure que la colonisation de peuplement se mettait en place. A la mine de phosphate de Boucrâa 65 % des parts de la société nationale espagnole ont été cédées au Maroc en 1977. Dès lors les contrats de travail n'ont plus été respectés par la nouvelle société marocaine qui n'a pas jugé utile d'en faire signer de nouveaux.

La mort d'Hassan II et le départ de Basri vont-ils changer la donne ?

Dans les années 1990 apparurent les jugements sommaires aux condamnations iniques (20 ans de prison pour manifestation). Après la mort d'Hassan II et suite à l'annonce par les autorités marocaines d'une nouvelle ère de libertés... les populations sahraouies ont organisé des siting de protestations relatifs à la situation sociale désastreuse qu'elles connaissaient. Hommes et femmes, jeunes et vieillards, travailleurs et chômeurs, handicapés y ont participé. Ces manifestations ont été réprimées violemment (ex : Laayoune septembre 1999 et août 2002, Smara novembre 2001) et suivies d'emprisonnement.

Alors que le droit d'association est reconnu par les autorités marocaines, la section Sahara du Forum Vérité et Justice a été dissoute par le Tribunal de Laayoune en juin 2003, son local fermé. Les militants sont privés du seul espace légal qu'ils pouvaient investir pour protester contre l'arbitraire de l'occupant. A ce titre ils avaient pu rencontrer en février 2001, la délégation du Parlement Européen en visite dans la région ; la conséquence en fut le licenciement du Président de la section du FVJ majoré d'un interdit professionnel dans toute autre domaine, ceci sans que Mme Catherine Lalumière (qui conduisait la délégation) tienne sa promesse de protéger ses interlocuteurs de toute représaille !

Une répression aux méthodes renouvelées !

Aujourd'hui, on assiste à les enlèvements de quelques semaines durant lesquels la torture est pratiquée, suivis de remises en liberté ou de jugements sous prétextes de délits de droit commun (les procès verbaux de police et de gendarmerie relèvent de l'humeur de son rédacteur). Alors que les prisons au Sahara occidental regorgent de détenus, très peu d'entre eux sont condamnés pour des motifs politiques, ce qui empêche leur reconnaissance en tant que prisonnier d'opinion de la part des organisations de défense des droits de l'Homme. Les conditions d'incarcération sont dramatiques, elles ont été dénoncées dans les rapports d'Ali Salem Tamek pour la prison d'Inzgen et d'Ahmed Naciri pour la prison noire de Laayoune . A la sortie de prison ils ont évidemment perdu leur emploi.

A la rentrée de septembre une vingtaine de syndicalistes enseignants se sont vu mutés arbitrairement au Maroc après la rentrée scolaire afin de les éloigner de leur pays. Ils ont refusé de prendre ces nouveaux postes et ont protesté à Rabat pour réintégrer leurs établissements.

L'année 2003 s'est achevée pour les prisonniers sahraouis détenus à Laayoune et Agadir par une grève de la faim de plusieurs jours à l'occasion de la célébration du 55^e anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Rien ne doit pourtant transparaître ! Black out depuis 30 ans sur le Sahara occidental.

C'est en 1991, quand 261 sahraouis sont relâchés des sinistres bagnes secrets et que certains s'échappent pour rejoindre le Front Polisario, que l'on apprend la réalité sur laquelle le dictateur Hassan II a toujours menti.

Pour dénoncer ces exactions et particulièrement faire la lumière sur les disparitions forcées qui préoccupent le plus les familles, le Bureau International pour le Respect des Droits de l'Homme au Sahara occidental (BIRDHSO) a organisé en mars 2003 une rencontre à Genève entre les familles des disparus et les parrains et marraines d'Europe. Si la délégation des campements de réfugiés a pu participer à ces trois jours de rencontres et de contacts avec diverses institutions, tel ne fut pas le cas de la délégation des territoires occupés qui fut bloquée à Casablanca malgré l'intervention des autorités suisses qui avaient adressé l'invitation ; les 14 personnes ont été interrogées, insultées et intimidées, leurs passeports leur ont été confisqués de même que les billets d'avion.

Les représentantes d'associations France-Libertés en août 2003 et l'Afaspa en décembre 2003 ont été expulsées du territoire marocains alors qu'elles rendaient visite aux détenus d'opinion.

Pour ce qui est de la presse, quelques doigts d'une main suffisent pour compter les articles parus dans la presse nationale sur ce pays sous occupation sur plusieurs années. Les rares journalistes indépendant(e)s qui prennent le risque (financier) d'un reportage se font poliment refuser leur travail au retour. Sidi Mohamed Daddach qui fut condamné à mort et qui a purgé 23 années de prison n'a eu droit à aucune interview depuis sa libération en novembre 2002 ! Les ondes radiophoniques sont placées sous le même signe, y compris le service public, quant à la télévision. . .

Développer l'information, les actions de sensibilisation en France

La liberté de la presse en France est-elle également victime de la fameuse « ligne rouge » qu'il convient de ne pas dépasser au Maroc ? Ce n'est pas faute de sources fiables que ce vide d'information existe : Internet, les téléphones portables permettent de contacter les territoires occupés ; les anciennes victimes, les familles de disparus, les militants des droits de l'Homme témoignent courageusement, bravant les représailles possibles. Je l'ai constaté il y a un an lors d'une mission à laquelle participait Afifa Karmous de la fondation France-Libertés. Deux documents ont été diffusés en janvier 2003 : le rapport de mission disponible à la fondation et les notes de voyage à l'Afaspa . Il n'ont pas été démentis par les autorités marocaines.

Il est donc nécessaire de développer l'action militante pour informer sur la réalité du fait colonial au Sahara occidental, pour faire respecter le Droit et les libertés individuelles ou collectives et soutenir le courage tenace des populations sahraouies qui résistent depuis plus de 28 années à la répression marocaine. Concrètement, il s'agit de développer la campagne des parrainages symboliques des disparus sahraouis, d'écrire aux prisonniers sahraouis afin de leur faire savoir qu'ils ne sont pas isolés, interpellier les autorités françaises pour qu'elles exigent l'arrêt de la répression et de solliciter les médias pour des informations sur la situation dans le dernier pays colonisé d'Afrique.



Mercredi 7 janvier 2003

Le Ministère de la Justice marocain publie la liste de 33 personnes libérées sur grâce royale, douze sahraouis « prisonniers pour délit de patriotisme » en font partie !

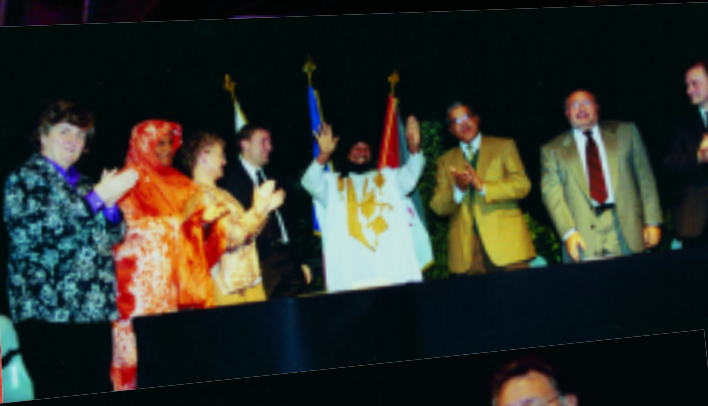
Deux noms emblématiques, Ali Lamrabet journaliste marocain condamné à trois ans de prison et Ali Salem Tamek militant sahraoui condamné à deux ans de prison et chef de file de la protestation des sahraouis emprisonnés.

Le 11 janvier, Ali Salem Tamek était reçu, dans sa ville natale à ASSA comme un héros, symbole du combat pour la liberté. A l'entrée de la ville, des centaines de personnes dans leur habit d'apparat se sont rassemblées pour fêter Ali Salem. Un vieux lui a offert une calebasse pleine de lait de chamelle et un plateau de dattes en signe traditionnel de bienvenue. Remerciant pour cette si belle fête, Ali Salem Tamek a rappelé que huit détenus politiques sont encore en prison.

Ces libérations ne sont pas venues par miracle ! Elles sont le résultat de batailles menées au Maroc et au Sahara occidental par les militants des droits de l'homme, par les familles de prisonniers, par les prisonniers eux-mêmes à l'intérieur de chaque prison. Elles sont le résultat des batailles menées à l'extérieur, reporters sans frontières, Amnesty, la FIDH et les associations de solidarité avec le peuple sahraoui.

Ces batailles pour la justice et le respect des libertés publiques peuvent être fructueuses, ouvrir quelques brèches et réduire des souffrances. Elles doivent en appeler d'autres pour favoriser les espaces et les pratiques de démocratie susceptibles de donner du mieux-être au peuple marocain et de créer les conditions d'une appréciation enfin sereine et apaisée des rapports avec le peuple sahraoui et le respect de son droit à l'autodétermination.





Gonfreville l'Orcher/Jréfia 10 ans de solidarité avec le peuple Sahraoui

La fête de l'anniversaire ce 4 décembre 2003 a été superbe ! Commencée le matin par une conférence de presse suivie où journalistes et habitants ont posé de multiples questions croisant les préoccupations directes des Sahraouis – l'indépendance, l'exil – et celles de la société française d'aujourd'hui, le voile, la place des femmes dans la société sahraouie, le rôle de l'Islam, etc.

La soirée ponctuée de discours, d'émotion et de chants et danses de la troupe Leyoad a rassemblé la foule des grands jours impressionnée par un décor oriental, des expos-souvenirs et un très bon buffet.

Chacun est reparti avec la tête pleine d'images des enfants sahraouis racontés dans le bien joli film, pour les 10 ans, réalisés quelques semaines plus tôt et avec en poche un beau livre racontant l'histoire, la culture et la lutte du peuple Sahraoui. Un bien bel anniversaire.



25.10.2003

Sur une question à propos du Sahara occidental, le secrétaire d'État adjoint américain William Burns, en visite en Algérie, relève que l'objectif premier de la politique américaine est d'appuyer une solution politique au conflit, soit le processus défini par Kofi Annan et James Baker. « *Nous encourageons le dialogue entre l'Algérie et le Maroc sur cette question et sur d'autres. Les États-Unis n'essaient pas d'imposer une solution ni au Maroc, ni à l'Algérie, ni à tout le monde, mais il faut trouver une solution le plus tôt possible* ».

28.10.2003

Lors de sa conférence de presse quotidienne, le porte-parole du département d'État, Richard Boucher, a confirmé « *le soutien des États-Unis au plan Baker pour l'autodétermination du peuple du Sahara occidental* ».

29.10.2003

L'Internationale Socialiste réunie à São Paulo (Brésil) pour son 22^e congrès, exprime dans une résolution son « *soutien à la résolution 1495 du Conseil de sécurité des Nations unies et demande aux parties de coopérer avec les Nations unies en vue de mettre en œuvre le Plan Baker* ».

29.09.2003

Bernard Petit, chef de l'OCRTIS (Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants), a déclaré lors de son audition par la commission d'enquête du Sénat français: « *L'honnêteté me pousse à dire que 85 %, voire 90 % de la résine de cannabis interceptée dans tous les pays d'Europe provient du Maroc. Cela représente environ 2000 tonnes de résine produite au Maroc – certains vont jusqu'à 3000 tonnes – et les autorités marocaines n'en reconnaissent que 1750. C'est énorme.* » Dans une interview à l'hebdomadaire Tel Quel, Abraham Serfaty déclare que le plan Baker « *est un plan acceptable si on y introduisait quelques amendements. Le rejeter est un acte irresponsable.* »

9 novembre.10.2003

Voyage officiel du président français Jacques Chirac au Maroc déclarations à propos du Sahara occidental :

« *La France souhaite ardemment une solution à ce conflit, qui constitue un frein à la construction d'un Maghreb uni. Nous plaçons en faveur d'une solution politique, réaliste et durable, agréée entre les parties, solution qui prenne pleinement en compte les intérêts du Maroc et la stabilité régionale.* » (MAP, 8 octobre)

« *La France encourage le dialogue entre Rabat et Alger, pour contribuer à l'émergence d'une solution politique réaliste et durable, respectueuse de la souveraineté du Maroc et des aspirations des populations. Il va de soi qu'aucune formule ne pourra être imposée et que toute solution devra recueillir l'accord des parties.* » (allocution à l'occasion du dîner officiel à Fès, 10 octobre)

29.10.2003

Le Maroc a prolongé d'une année le mandat de reconnaissance pétrolière de la compagnie américaine Kerr McGee, afin d'évaluer les résultats des études sismologiques présentées par la firme norvégienne TGS-NOPEC. (corr.)

10.11.2003 Pétrole

La compagnie Fusion Oil and Gas, UK/Australie, a présenté au gouvernement sahraoui les résultats de ses analyses géophysiques concernant les gisements pétroliers au large du Sahara occidental, qui confirment la présence probable de gisements offshore exploitables.

19.11.2003

Les États-Unis ne cherchent pas à « *imposer une solution* » au Sahara occidental, assure Georges Bush dans une lettre adressée au roi du Maroc publiée à Rabat. Prudent, le président américain ne s'engage pas plus avant. Il indique avoir pris note des « *préoccupations* » marocaines.

Afifa Karmous, juriste et Pauline Dubuisson, chargée de la presse, toutes deux permanentes de la Fondation France Libertés et particulièrement attentives au dossier sahraoui ont diligenté pour leur association une mission d'enquête auprès des prisonniers de guerre marocains dans les campements établis sur la hamada de Tindouf et dans les territoires libérés du Sahara occidental, en avril 2003. Disposant d'une voiture mise à leur disposition, d'une totale liberté de mouvement et de contacts, elles ont rencontré 700 prisonniers et ont enregistré 338 entretiens individuels. Ces témoignages recueillis ont fait l'objet d'un rapport publié quelques mois plus tard (Août 2003) qui stigmatise gravement le Front Polisario. Travail forcé, mutilations, tortures, exécutions sommaires telles sont les accusations formulées par les prisonniers et reprises par les deux enquêtrices.

Droits humains au Sahara occidental

« Le cas particulier des prisonniers de guerre marocains »

par Régine Villemont

Quelques un de nos amis se sont émus des articles parus dans la presse reprenant quelquefois à charge le contenu du rapport. D'autres au contraire ont dénoncé « *la légèreté politique* » avec laquelle celui-ci traitait le problème. Ce que la propagande marocaine n'avait pas réussi ces 25 dernières années, à savoir disqualifier définitivement le Front Polisario, la Fondation France Libertés allait-elle le réussir avec les meilleures intentions du monde ?

Nous avons beaucoup attendu – trop attendu ? – pour traiter dans Sahara Info de la question des prisonniers marocains. Avec ce numéro, nous avons décidé d'y consacrer un dossier. Ces prisonniers oubliés par tous, et d'abord par leurs autorités civiles et militaires pendant 25 ans, sont devenus un enjeu et l'objet d'apparentes sollicitudes. Nous ne pouvons que nous en réjouir. En espérant que l'intérêt pour ces hommes ne se limite pas à renouveler les arguments calomnieux de la propagande marocaine et ne s'arrête pas le jour de leur libération.

L'hebdomadaire marocain Tel Quel s'en émeut en septembre 2003 :

« *Un temps, le Maroc n'a pas voulu d'eux. Puis il les a accueillis comme à regret, froide-ment et sans égards. Enfin il les a livrés à leur sort avec moins que le minimum requis pour survivre. Ailleurs les anciens prisonniers sont des héros. Ici ils sont des 'pestiférés'* »

La Fondation était-elle manipulée ?

La réponse est difficile. Le rapport est surexploité par la propagande marocaine, il est tombé au bon moment permettant à la diplomatie médiatique marocaine « *de se refaire* » après les déconvenues onusiennes de juillet. Il n'a pas suscité de grandes campagnes humanitaires pour accélérer la libération des prisonniers marocains.

Ne serait-il là que pour affaiblir le Front Polisario ?

Plusieurs analyses du rapport ont été diffusées sur le réseau (www.arso.org). Le Front Polisario a, de son côté, fait paraître un contre rapport précis et réactif. Nous avons aussi reçu des témoignages. Il est temps de faire le point, de distinguer le vrai du faux, de souligner que le traitement de l'information est peu équitable et surtout de dénoncer le piège de l'instrumentalisation de ces très vieux prisonniers.

Les méthodes d'investigation étaient-elles pertinentes ?

Les deux enquêtrices n'ont ménagé ni leur temps ni leurs efforts. 700 personnes vues en quinze jours, des centaines de kilomètres parcourus, 338 interviews réalisés. Les conditions d'écoute, de sérénité étaient-elles réunies pour des échanges aussi difficiles, aussi douloureux ?

Deux contributions, l'une suisse, l'autre française se sont attachées particulièrement à cet aspect. Le Comité sur le Sahara occidental (CSO), présidé par Martine de Froberville, regrette « *le peu de transparence de la méthode d'investigation* ». En effet, ne sont pas indiquées, les questions posées, la durée des entretiens, la présence d'experts (médecin, interprète neutre), la restitution du contexte, les critères de sélection, etc.

Le Comité de la Suisse Alémanique (SUKS) pose le problème de la pertinence de l'utilisation des témoignages. Il observe : « *le rapport est uniquement basé sur les témoignages des prisonniers marocains considérés comme 'réalités objectives'. Cette méthode est contraire à toute recherche sociale sérieuse. (...) Aucune affirmation ne peut-être prise comme 'donnée objective' mais sont des réalités subjectives voire construites que l'on doit restituer dans leur contexte. Authenticité n'est pas vérité* ».

Ne serait-il pas normal que des hommes prisonniers depuis si longtemps (20 à 25 ans) racontent des histoires exagérées à des personnes venues les écouter et dont ils peuvent penser qu'elles vont aider à leur libération ? D'autre part de nombreux témoignages ne sont pas situés dans le temps. Les prisonniers retiennent les souvenirs les plus douloureux qui s'imposent alors dans leurs récits hors de tout contexte et de toute temporalité.

Les questions posées pour mener les entretiens non pas été publiées dans le rapport. Mais, d'après les informations recueillies auprès de Afifa Karmous par le SUKS, elles avaient tendance à induire les réponses. Par exemple Afifa Karmous indique : « *on demandait aux prisonniers s'ils avaient subi des interrogatoires et des tortures et par qui ?* » Vu cette question, il n'est pas étonnant que beaucoup de prisonniers aient parlé de tortures subies, puisqu'on leur signalait clairement à travers la question posée, l'intérêt qu'on y portait.

Les conclusions du SUKS sont nuancées mais ne sont pas si éloignées de celles du CSO qui juge le rapport irrecevable car peu fiable et partial.

« *Nous ne mettons pas en doute la 'bonne foi' de deux jeunes femmes qui ont mené l'enquête, mais nous considérons la manière dont le travail a été fait comme bien naïve et peu professionnelle. La bonne foi ne suffit pas pour faire une enquête valable dans un domaine aussi sensible que celui de prisonniers de guerre de longue durée. Au contraire, une telle enquête demande un professionnalisme du plus haut niveau, ce qui manquait visiblement dans le cas présent, comme le rapport le prouve* ». (SUKS)

« *Sans tenir compte du contexte et sans preuves elles portent des accusations graves qu'elles tentent de faire passer pour vérités absolues* ». (CSO)

Le Front Polisario apporte les preuves qui remettent en cause de nombreuses accusations

Le contre-rapport du Front Polisario publié quelques semaines plus tard réunit des faits et des preuves démentant avec précision les accusations de mort sous la torture, au moment de l'arrestation ou lors de tentatives d'évasion. Il cite chaque détenu sous sa véritable identité, enregistrée par le CICR et accompagné de son numéro matricule. Un certain nombre de prisonniers déclarés « *décédés sous la torture* » sont vivants, parfois libérés et rentrés au Maroc. La comparaison des deux rapports France libertés / Front Polisario, en fournit de nombreux exemples, en voici quelques uns.

Rapport de France Libertés

Le lieutenant « **BOUKIRI** » mort sous les tortures du tortionnaire Ahmed Moulay Chrif Filali

LAHBOUB Mohamed torturé et frappé à mort suite à une tentative d'évasion en 1982

EL HARASSE mort sous la torture après une tentative d'évasion en 1991

AZOGA est décédé suite à un accident du travail alors qu'il construisait des chambres souterraines au camp El Ouassate, près de Mahbès

Contre rapport du Front Polisario

Le lieutenant **BOUKILI Abdeslam** n°CICR 3519, vivant a été rapatrié au Maroc par le CICR le 01/09/2003

LAHBOUB Mohamed n°CICR 00141, matricule 8254/74, vivant a été rapatrié au Maroc par le CICR le 01/09/2003

Saïd EL HARASSE n°CICR 00690, matricule 10899/82, vivant se trouve parmi les prisonniers de guerre marocains

Azougar Mohamed BEN HADEN n°CICR 625, matricule 2281/76, vivant le camp d'El Ouassate n'a jamais existé

20/23.11.2003

Le premier festival international de cinéma du Sahara s'est déroulé à la wilaya de Smara. Financé par des organismes publics et des associations de solidarité avec le peuple sahraoui le festival a projeté en 35 mm, en plein air sur grand écran 21 films espagnols sous-titrés en arabe.

26.11.2003

La Délégation Maghreb du Parlement Européen a reçu Mohamed Sidati, Ministre Conseiller à la Présidence et membre du Secrétariat National du Front Polisario.

29.11.2003

En séjour en Italie, le Coordinateur avec la Minurso, M'hamed Khaddad, a demandé un engagement « *plus ferme* » de l'Europe pour mettre un terme au conflit du Sahara occidental sur la base du « *respect des résolutions des Nations unies* ». Le diplomate sahraoui a été reçu au Ministère des Affaires étrangères, il a eu des entretiens avec les Présidents du Parlement, des commissions des Affaires étrangères et des droits de l'Homme. La délégation sahraouie a aussi rencontré différentes figures politiques de la société italienne. (SPS)

26/27.11.2003

Les chefs d'État algérien et espagnol dans un communiqué conjoint réaffirment leur attachement à une solution juste et définitive du conflit du Sahara occidental, dans le cadre de la résolution 1495 du Conseil de sécurité de l'ONU.

2 mars.12.2003

Le secrétaire d'État américain Colin Powell accompagné de MM. William Burns, secrétaire d'Etat-adjoint chargé des affaires du Moyen-Orient et Richard Boucher, secrétaire d'Etat-adjoint chargé des affaires publiques a effectué une brève tournée dans le Maghreb.

A Marrakech :

« *Pour ce qui est du Sahara occidental, nous comptons sur les parties au conflit pour trouver une solution politique au moyen de négociations. Nous appuyons les efforts de M. James Baker visant à aider les parties à trouver une solution. Il va sans dire que les États-Unis ne cherchent pas à imposer une solution aux parties. Celles-ci ont à trouver la bonne solution au moyen de négociations en se fondant sur le plan de M. Baker.* »

A Alger :

« *Ainsi que je l'ai fait lors de mon entretien avec le roi Mohamed, je souligne ce soir au président Bouteflika l'intérêt que nous portons à une solution politique au problème du Sahara occidental. Les États-Unis continuent à soutenir les efforts de l'envoyé spécial du secrétaire général. J'ai encouragé le président Bouteflika, et j'ai exhorté le roi Mohamed ce matin à poursuivre leur dialogue bilatéral en ce qui concerne cette question et les façons permettant à l'Algérie et au Maroc d'œuvrer de concert.* »

Pour MohamedVI, il est impératif de trouver un règlement pacifique, négocié, consensuel et définitif de ce conflit « *artificiel* », règlement qui devrait s'inscrire dans le cadre de la « *légalité internationale et garantir la souveraineté, l'unité nationale et l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc* ». Il a averti que « *ce litige fait peser la plus grande menace sur la sécurité de toute la région, et constitue même un terreau fertile pour le terrorisme* ». Finalement et contrairement aux espoirs des diplomates européens, cette rencontre n'a donné lieu à aucun contact officiel bilatéral entre le roi MohamedVI et le président algérien Adelaziz Bouteflika.

01.12.2003

Confronté à l'épuisement des stocks de produits alimentaires le Croissant Rouge Sahraoui (CRS) a lancé un appel de détresse en direction des organisations internationales, ONG et pays afin d'éviter la « *crise aiguë qui menace la vie des milliers de réfugiés* »

sahraouis, dépendant totalement de l'aide humanitaire ».

06.12.2003

Mhamed Khadad, coordinateur sahraoui avec la MINURSO et Yahya Bouhebeini, président du Croissant Rouge Sahraoui, se sont entretenus à Genève les 06 et 7 décembre 2003 avec le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Alvaro de Soto, au sujet des « *mesures de confiance* » un calendrier pour la mise en œuvre des propositions du HCR pour « *rétablir les contacts directs entre les réfugiés sahraouis des campements et leurs familles au Sahara occidental* ». Mhamed Khadad a été reçu au ministère des Affaires étrangères de Belgique, de Hollande et de Suède. Il a aussi rencontré des représentants des partis politiques suédois, le secrétaire général du centre international Olof Palme, des responsables d'ONG humanitaires et de l'agence suédoise de coopération internationale pour le développement.

19.12.2003

Le HCR et le PAM ont lancé un appel urgent de fonds pour l'aide humanitaire en faveur des réfugiés sahraouis en Algérie.

16.12.2003

L'Intergroupe parlementaire « *Paix pour le peuple Sahraoui* » a été reconstitué au sein du Parlement belge. La sénatrice socialiste Christiane Vienne en assume la présidence, Jacinta De Roock la vice-présidence.

28.12.2003

Les organisateurs du rallye motorisé Telefonica-Dakar, ont obtenu le feu vert des autorités sahraouies pour traverser le Sahara occidental après s'être engagés à respecter les conditions fixées par le Front Polisario (carte géographique avec frontières correctes, escorte par la MINURSO, neutralité politique.)

28.12.2003

Le parlement suédois exprime son plein appui au rôle de l'ONU au Sahara occidental, au plan de paix ainsi qu'aux efforts actuels de médiation en vue de trouver une solution rapide et durable au conflit.

29.12.2003

Les Cortès (Parlement) d'Aragon ont approuvé à l'unanimité une « *Déclaration institutionnelle* », qui demande au gouvernement espagnol de renouveler, lors des futurs débats du Conseil de sécurité, son appui au plan Baker, afin de pousser les autorités marocaines à l'accepter également. Les parlementaires ont aussi félicité le peuple sahraoui d'avoir accepté ce plan.

Territoires occupés

29.06.2003

Le prisonnier politique Tamek Ali Salem poursuit ses grèves de la faim intermittentes pour revendiquer ses droits, dans un Appel du fond des ténèbres dénonce ses conditions carcérales et « *lance un appel pressant à tous les défenseurs des droits humains, pour entreprendre une démarche auprès des autorités marocaines et sauver ma vie en danger* ».

01.07.2003 Dissolution de la section Sahara du FVJ

Le Forum marocain Vérité et Justice a dénoncé la dissolution de sa section au Sahara occidental à l'occasion de la présentation du rapport 2002 sur la situation des droits de l'homme au Maroc. Son président M. Sebbar a relevé que les accusations de diffusion de propagande pro-Polisario n'étaient étayées par aucune preuve. A son avis le tribunal a fait l'amalgame entre une personne morale, le FVJ, et des personnes physiques.

Amnesty international

L'appel mondial d'Amnesty international du mois de juillet est dédié aux « *activistes de la société civile au Sahara occidental* », en particulier les prisonniers politiques Moussaoui Dkhil,

Mohamed El Mahdi

a fait une chute mortelle dans une tranchée qui lui servait d'abri en 1998
El Mahloufi Ahmed, a été enseveli sous du sable en 1997 à Rabouni.

Hassan Tarazoute et Lahcen,

deux pêcheurs, sont morts d'épuisement (pendant le travail forcé).

Mattaoui a fait une tentative d'évasion en 1991 de la prison Hilal, là où le Front Polisario entrepose les denrées alimentaires. Il a été capturé et enfermé dans un container pendant 6 jours, sans eau ni nourriture. Il y décède.

Le capitaine ou caporal **Youssef**, aurait été tué par un militaire sahraoui en 1997 après une dispute

Talha Mohamed a été tué en 1987 à coups de pelle jusqu'à ce que ses yeux sortent de sa tête, d'après un témoin direct.

(...)

El Mahdi, matricule 4225/64 et

El Mahloufi Ahmed, matricule 1282/73, ont trouvé la mort lors d'un bombardement de l'aviation marocaine le 26/3/1997 dans la 5^e région militaire

Hassan Tarazoute,

Il ne s'agit que d'une seule personne, décédé d'un cancer à l'Hôpital Chahid Bel-la le 13/6/1999.

Maataoui Mahjoub El Arbi, pilote de mirage F1, capturé le 9/12/1979. Sa mort est survenue après une tentative d'évasion. Pour éviter d'être rattrapé, il s'est caché dans un container de lentille (dépôts CRS). Il aurait vraisemblablement glissé, provoquant la chute d'une pile de sacs sur son corps. Deux mois après sa disparition, il a été retrouvé mort

Le capitaine Youssef Megzari, pilote de F5, vivant et toujours détenu.

Talha Abdallah Larbi s'est emparé d'une arme le 20/3/1990 et a pris la fuite. Rattrapé, échanges de coups de feu, mort sur le champ après avoir blessé un combattant Ali Salem Ould Abderaman.

Des qualifications outrancières et peu crédibles !

Certains titres ne correspondent pas au contenu des témoignages transcrits.

paragraphe 89 (contre rapport du Front Polisario)

« *Les expériences médicales mentionnées dans le rapport (sous le titre « mutilations physiques et expériences médicales » page 23) n'ont pas été appuyées par un quelconque exemple. Dans quel but alors, ces pratiques abominables sont-elles évoquées, sans la moindre justification ?* »

Le rapport de la Fondation, à partir des observations et témoignages recueillis qualifie le travail des prisonniers marocains de « *travail forcé* » et atteste que l'essentiel des travaux réalisés dans les campements l'ont été par les prisonniers.

paragraphe 104 (contre rapport FP)

« *Le Front Polisario n'a jamais occulté le travail des prisonniers de guerre. Mais de là à affirmer qu'ils sont soumis à un travail forcé ou encore à l'esclavage, rentre dans cette série de distorsions de la réalité et de procès d'intention malveillants(...) Les prisonniers de guerre obtiennent des biens matériels et des compensations en échange des services qu'ils fournissent* »

paragraphe 106 (contre rapport FP)

« *Toute la population et surtout les femmes ont participé à la fabrication des briques* »
paragraphe 110 (contre rapport FP)

« *En conclusion, le rapport tend à faire découvrir un univers d'enfer(...) si de telles allégations étaient réelles, l'on ne peut que s'interroger comment ces prisonniers ont pu survivre pendant 28 années* »

Témoignages

Elisabeth Peltier, volontaire expatriée, a effectué cinq missions dans les campements entre 2000 et 2002. Elle nous a adressé en octobre un long témoignage, en voilà un extrait : « *Je veux témoigner de ce que j'ai vu concernant de vie des prisonniers marocains vivant dans le camp de Dakhla plus précisément.*

Au quotidien, la vie dans ce camp de réfugiés sahraoui, en plein désert du Sahara, est dure, âpre, les conditions climatiques et matérielles sont extrêmes, tout est difficile pour l'ensemble de la population et de la même façon pour les prisonniers marocains.

Il m'avait été conseillé, avant mon départ pour la première mission, d'éviter les contacts avec eux, que les Sahraouis nous interdisaient de leur parler... mais j'ai constaté

au fur et à mesure qu'il n'y avait pas d'interdit formel, je pouvais saluer et échanger quelques mots avec ceux que je rencontrais et j'ai rencontré ces hommes régulièrement qui travaillaient à différents endroits sur différentes tâches (page 22 du rapport: « les prisonniers voient peu d'étrangers... »).

Ce prisonnier marocain, par exemple, qui était chargé de préparer les repas des expatriés était présent chaque jour... sauf le vendredi, jour de congé et de prières pour lui aussi. Il arrivait vers 8 heures, gérait son temps de préparation sans contrainte ni surveillance précise, prenait un temps de repos l'après midi et repartait dès le repas du soir préparé. Il était simplement mais correctement habillé (page 22 « les haillons qu'ils portaient... ») rasé de près chaque jour, sa condition physique était semblable aux hommes du camp.

J'ai pu créer avec lui une relation amicale tout en restant attentive à son statut de prisonnier sans que jamais ne me soit fait une remarque ou une mise en garde de la part des Sahraouis avec lesquels je travaillais.

J'ai assisté à l'agrandissement du bâtiment accueillant les ONG ou délégations étrangères: une équipe de prisonniers marocains y a travaillé, travaux de maçonnerie, de réfection des sanitaires... cette équipe arrivait chaque matin, vers 8 heures également, amenée par camion, l'ambiance de travail au sein du bâtiment était sereine et tranquille sans surveillance manifeste ni dureté dans les rapports, les conditions de travail étaient correctes compte tenu du contexte. Ils étaient vêtus correctement, ne semblaient pas en mauvaise santé, fatigués certes, comme le reste de la population par les conditions de vie (page 14 «... tous les prisonniers étaient gravement malades... ») (page 26 « maladies ophtalmologiques en raison de l'exposition des prisonniers à une très forte luminosité... » (...)) « diabète, dénutrition... » les maladies touchant les prisonniers répertoriées dans ce rapport s'apparentent aux maladies touchant la population sahraouie.

Ces travaux ont été exécutés durant la période chaude, en mai-juin 2001, l'après-midi tout s'arrêtait dans le camp, la chaleur annihilant tout effort, ces prisonniers marocains cessaient eux aussi leur travail vers 13 heures. Le repos du vendredi était respecté, je ne croisais aucun prisonnier marocain ce jour-là. »

Les retombées du rapport...

Calomniez, calomniez il en restera toujours des traces.

Ce rapport est diffusé très largement à partir du 4 août 2003, à la presse, aux réseaux en lien avec la fondation. Curieusement, les services marocains tardent à s'emparer. Lourdeur bureaucratique, léthargie estivale, Afifa venue au Maroc pour rencontrer des prisonniers libérés est expulsée aussitôt sa descente d'avion (7 août).

Le faux pas est vite rattrapé. Le rapport alimente désormais dépêches, campagnes de presse et sert de point d'appui aux associations de « sahraouis pro marocains » apparues en 2003 et actives en Europe depuis septembre. L'argument principal vise à confondre prisonniers de guerre et « séquestrés » (sahraouis des campements exilés contre leur gré suivant la propagande marocaine) et les déclarer soumis aux mêmes mauvais traitements. Cette confusion entretenue à dessein, si elle pénalise de manière bien cynique le cas des prisonniers, n'est pas sans efficacité auprès de fonctionnaires ou de journalistes peu scrupuleux.

Ainsi à la fin d'août, une note émanant de ECHO (commission européenne chargée de l'aide d'urgence) rédigée par le fonctionnaire en responsabilité de la zone et destinée aux services de la commission reprend à son compte non seulement les conclusions du rapport mais aussi le vocabulaire marocain: « ainsi que des faits graves de détournement de l'aide alimentaire destinée aux séquestrés ». Engagement pro marocain d'un fonctionnaire européen, que le contenu du rapport d'une fondation au dessus de tout soupçon, permet d'étaler sans complexe ? Les faits graves de détournement sont ainsi repris sans vérification par des fonctionnaires européens. Ont-ils eu la tentation de suspendre l'aide alimentaire comme les y invitait la fondation? Il y eut, en tout cas, volonté d'imposer de nouvelles règles de gestion de l'aide qui conduisaient à refuser de considérer le peuple sahraoui comme un peuple organisé avec ses propres organisations responsables. L'humanitaire et le politique sont très liés.

Salek Bazaid et Ahmed Nasiri.

04.07.2003

L'Observatoire pour la Protection des Défenseurs des Droits de l'Homme, rappelle le contexte de harcèlement continu des défenseurs dénonçant les violations des droits de l'homme au Sahara occidental, demande la libération immédiate de toutes les personnes arrêtées, la fin du harcèlement des membres de la section Sahara du Forum Vérité et Justice, la levée de la dissolution de cette même section, la garantie pour tous les défenseurs de cette même section, la garantie pour tous les défenseurs des droits de l'Homme d'un exercice effectif de leur liberté d'expression conformément aux instruments internationaux de défense des droits de l'Homme et à la Déclaration sur les défenseurs des droits de l'Homme adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 9 décembre 1998.

09.07.2003

Le prisonnier politique Ali Salem Tamek a entamé le 9 juillet une grève de la faim illimitée en protestation contre son transfert de la prison de Salé à celle d'Aït Melloul et la suppression des avantages qui lui avaient été accordés comme prisonnier politique, à la suite de ses grèves précédentes. D'autres prisonniers envisagent des grèves de solidarité. (Communiqué du Comité d'action pour la libération de Tamek Ali Salem et tous les détenus politiques sahraouis)

19.07.2003

Les prisonniers politiques sahraouis de la prison noire d'El Ayoun entament une grève de solidarité de 48 heures avec Ali Salem Tamek, en grève de la faim depuis le 9 juillet

24.07.2003

Des discussions s'engagent entre les représentants de trois ONG marocaines de défense des droits humains, l'AMDH, l'OMDH et le FVI, avec le ministre de la Justice, qui promet de restituer à Tamek les avantages acquis à la prison de Salé.

14.08.2003

Les prisonniers politiques sahraouis de la prison noire d'El Ayoun ont adressé une lettre ouverte au roi Juan Carlos, à la société civile, au peuple, aux institutions et au gouvernement d'Espagne les auteurs appellent l'Espagne, au cas où le Maroc ne respecterait pas la légalité internationale, à assumer sa responsabilité en tant que puissance administrante et à « protéger les droits légitimes du peuple sahraoui », comme l'avait déclaré le jeune roi à El Ayoun le 2 novembre 1975.

07.08.2003

Afifa Karmous et Pauline Dubuisson, de France Libertés, qui se rendaient au Maroc pour rencontrer des anciens prisonniers de guerre marocains des camps de Tindouf en ont été refoolées à l'aéroport de Rabat, sans explications ni délais.

14.08.2003

France Libertés a publié le rapport de sa Mission internationale d'enquête du 11 au 25 avril 2003 sur les conditions de détention des prisonniers de guerre marocains détenus par le Front Polisario. Les témoignages de plus de 300 prisonniers sont rapportés. France Libertés annonce l'arrêt de ses projets d'aide dans les camps de réfugiés sahraouis jusqu'à la libération de tous les prisonniers.

20.09.2003

Réponse du Front Polisario au rapport de la Fondation France Libertés, réfutant les accusations formulées. Il signale des contradictions et des exagérations, relève des noms de prisonniers inconnus, annonce comme vivants des prisonniers déclarés décédés et conteste pratiquement toutes les accusations

24.09.2003

El Khalil Sidi M'Hamed, membre du Secrétariat national du Front Polisario, a été reçu par M^{me} Danielle Mitterrand, présidente de la Fondation France Libertés. Il lui a remis une lettre

de Mohamed Abdelaziz.

17.09.2003

Les neuf jeunes Sahraouis du « *groupe de Smara* », arrêtés en septembre 2001 au cours d'émeutes à Smara et condamnés le 24 avril 2002 à deux ans de prison ont été libérés en fin de peine. Mohamed Daddach et des amis qui voulaient accueillir les ex-prisonniers à leur sortie de prison ont été avertis par la police qu'il leur était interdit d'entrer en contact avec eux.

21.09.2003

Onze jeunes étudiants Sahraouis, âgés de 20 à 25 ans, ont rejoint les campements de réfugiés sahraouis conséquence de leur participation à diverses manifestations pacifiques pour le respect des droits de l'homme au Sahara occidental.

23.09.2003

A l'occasion de la rentrée scolaire les autorités marocaines ont procédé à des mutations abusives de nombreux enseignants sahraouis vers des villes marocaines. D'autres sources estiment que 80 fonctionnaires sahraouis auraient été mutés. Il s'agirait d'activistes des droits de l'homme et de syndicalistes, éloignés en raison de leurs activités citoyennes.

17.09.2003

Une patrouille de la gendarmerie royale a procédé à l'arrestation, dans la localité de Tighmert de Saber Tamdaoui ould Mohamed Lembarek, âgé de 30 ans. Saber fut torturé, accusé d'avoir agressé une personne d'autorité et présenté au tribunal de première instance de Goulimime, qui l'a condamné à deux mois de prison ferme. Tighmert est la plus grande oasis de tout le Sahara occidental, au coeur de l'Oued Noun, Cette région est devenue le nouvel Eldorado des grands propriétaires fonciers agricoles. On assiste actuellement à une prise de conscience des jeunes Sahraouis qui posent des questions à propos de la falsification de l'histoire par le pouvoir marocain et sur leurs discriminations. Le frère de Saber est l'une des rares personnes qui a osé dire devant la commission d'identification de la MINURSO que les informations que les autorités marocaines ont présentées à son sujet étaient fausses.

06.11.2003 Alger

Le président de la République Mohamed Abdelaziz a annoncé lors d'une conférence de presse à Alger, en présence de Seif El Islam El Gueddafi, envoyé spécial et fils aîné du président libyen et président de la fondation El Gueddafi, que le Front Polisario avait décidé la libération de 300 prisonniers de guerre marocains comme geste humanitaire à l'occasion du ramadan et à la demande du colonel Gueddafi.

09 et 10.11.2003

Deux groupes de cinq jeunes gens ont été arrêtés par les Forces Armées Royales dans les environs de Smara alors qu'ils tentaient de rejoindre les campements de réfugiés sahraouis en Algérie.

12.11.2003

Le Maroc a décidé de mettre en place une commission « *équité et réconciliation* », chargée de « *poursuivre le règlement extra-judiciaire des violations passées des droits de l'homme liées aux disparitions forcées et aux détentions arbitraires et de parachever le processus de réhabilitation juste et équitable des victimes* ». Celle-ci a exclu de sa mission toute possibilité de recourir à la justice pour punir les auteurs présumés de ces abus. Les principales associations indépendantes des droits de l'Homme au Maroc revendiquent quant à elles depuis novembre 2002 la création d'une instance « *justice et vérité* » indépendante des pouvoirs publics. Elle aurait pour objectif d'établir la vérité sur les « *années de plomb* » de 1956 à 1999, d'identifier et de réhabiliter les victimes et de déterminer les

La tentation d'affamer un peuple pour le faire céder constitue un « risque de guerre » que les sahraouis se gardent bien d'oublier.

Le prestige de la Fondation, l'engagement courageux de Madame Danielle Mitterrand en faveur du Front Polisario ont donné au rapport une crédibilité à priori. La réponse du Front Polisario n'ayant pas reçu un tel accueil.

Cette situation a permis à certains responsables politiques déjà prudents de justifier le refus de tout soutien et à certains journalistes de s'emparer d'une cause humanitaire tout en réglant leurs comptes habituels; à l'Algérie dans le cas de Libération par exemple. La comparaison des titres du Monde et de Libération est à ce propos éclairante. Le Monde titre avec le conditionnel : « *Sahara occidental : les prisonniers de guerre marocains seraient contraints aux travaux forcés* » et dans son papier donne aussi la parole au Front Polisario (Le Monde du 19/9/03). Libération est moins scrupuleux, alors que l'article paraît plus tard (le 25/10/03) et que la réponse du Front Polisario est disponible depuis 3 semaines. Le titre est sans nuance : « *Des forçats marocains au pays du Front Polisario – Enquête accablante de la Fondation France Libertés sur les soldats détenus* ». Le Front Polisario plutôt oublié en France, gardait au moins une certaine réputation morale et une réelle exemplarité dans l'histoire des mouvements de Libération.

Le Polisario serait-il devenu inhumain et cruel ?

C'est ce que laisse entendre le courrier qui accompagne l'envoi du rapport. « *Il ressort de notre enquête que le Front Polisario et les autorités algériennes ont planifié un traitement absolument inhumain et dégradant des prisonniers de guerre marocains* » extrait de la lettre signée par Afifa Karmous et datée du 19/8/03 adressée au Maire du Mans.

Comme Martine de Froberville présidente du CSO le dénonce dans un communiqué publié le 9 octobre 2003, un tel acharnement, même au service d'une cause légitime – la longue détention de prisonniers de guerre – est inacceptable. « *Pour déplorer le sort de ces prisonniers, il n'est pas besoin de noircir leurs conditions de détention ni de ternir l'image de ceux qui les détiennent* ». « *Comment croire que la Fondation France Libertés milite en faveur du droit à l'autodétermination des sahraouis quand elle tend à discréditer leur peuple à travers ses représentants ?* ».

Que faire maintenant ?

Les contacts n'ont jamais été totalement rompus entre la Fondation France Libertés et le Front Polisario. Monsieur Khalil Sidi Mhamed, ancien gouverneur de la wilaya d'El Aïoun, a rencontré Madame Danielle Mitterrand en septembre 2003 et lui a transmis un message du Président Mohamed Abdelaziz. La position de la Fondation exprimée dans un courrier daté du 6/10/2003 de Madame Mitterrand au Président Abdelaziz est maintenue avec des termes plus mesurés. « *Au cours de cet entretien, j'ai bien compris que ni vous ni moi ne voulions entrer dans une polémique. Aussi, je tiens à vous préciser que j'attache beaucoup d'importance aux centaines de témoignages de prisonniers de guerre marocains(...). Je souhaite apprendre au plus tôt la libération de tous les prisonniers de guerre marocains afin que nous puissions reprendre les projets dans les camps de réfugiés sahraouis. Dans l'attente je vous assure du soutien indéfectible, au droit à l'autodétermination du peuple sahraoui* ».

L'expression de ce soutien indéfectible ne serait-elle pas plus convaincante si les informations fournies par le Front Polisario dans sa réponse étaient réellement reprises comme sources vérifiées de renseignements. S'agissant des hommes déclarés morts sous la torture qui sont vivants, on attendrait une réaction positive et largement diffusée de la Fondation.

La question des prisonniers de guerre, ne peut-être séparée du règlement global du conflit du Sahara occidental. C'est d'ailleurs ainsi que l'entendent les Nations unies puisque dans le plan Baker approuvé en juillet 2003 par le Conseil de Sécurité, la libération des prisonniers de guerre sahraouis et marocains est à nouveau liée à l'application du plan. Le procès fait au Front Polisario a été injuste et peu opérante. Il a surtout servi à fournir des armes au pouvoir marocain plutôt que de faciliter la libération des prisonniers encore dans les camps.

De retour au Maroc, la situation des anciens prisonniers de guerre reste difficile. Ainsi l'association marocaine des fils des martyrs et disparus du Sahara a exprimé sa déception après la constatation de l'absence du dossier des prisonniers de guerre marocains et de leurs familles dans le texte de création de l'instance « *équité et réconciliation* » et réclame des excuses de la part de l'état marocain et de tous les responsables de « *la tragédie des plus vieux prisonniers du monde* ».

Depuis la publication du rapport 543 prisonniers ont été libérés. 614 restent encore dans les campements sahraouis. Notre position sur cette question n'a pas varié. Nous l'avons exprimée le 9 septembre 2003 à l'occasion de la réunion de rentrée de la Plate-forme Solidarité à Gonfreville L'Orcher. « Les présents expriment le vœu que tous les prisonniers tant marocains que sahraouis soient libérés dans les meilleurs délais. »

Activités et conférence dans le Limousin

par Alain Dauger

Depuis cinq ans, notre comité invite des enfants sahraouis, issus des campements de réfugiés du Sahara occidental, à passer leurs vacances d'été en Limousin. En 2003, c'est un groupe de quinze enfants qui ont pu être reçus pendant sept semaines, du 5 juillet au 23 août.

Il s'agit d'un accueil familial et les enfants sont hébergés dans des familles bénévoles de plusieurs communes alentour. Pendant la journée, ils sont regroupés dans les centres aérés municipaux de Limoges, Saint Junien et Ambazac où ils profitent ensemble des nombreuses animations proposées. Là, ils rencontrent les jeunes enfants de notre région avec qui ils partagent les jeux et échangent leurs impressions, parlent de leurs habitudes, de leurs conditions de vie, de leur histoire, de leur culture.

L'évaluation est effectuée par les familles elles mêmes, au cours de réunions organisées après le départ des enfants. Le bilan est destiné à préparer la saison suivante et à améliorer les conditions de l'accueil. Sur proposition de la commission chargée de cet accueil au sein du comité, notre assemblée générale a décidé de porter à vingt le nombre d'enfants que nous pourrions recevoir en 2004, en progression sensible et régulière depuis cinq ans.

Par ailleurs, nous avons engagé cette année, avec l'aide de la Région Limousin sous la forme d'une subvention à un micro projet de développement, la mise en place d'un enseignement de la langue française à destination des enfants scolarisés en primaire, au campement de réfugiés du « 27 février ». Cette formation bénéficiera, bien entendu, de l'appui linguistique des séjours d'été que nous savons maintenant organiser. Les moyens pédagogiques mis en place localement pourront bénéficier à d'autres auditoires, formation professionnelle d'adultes par exemple.

Enfin le troisième volet de l'activité de notre comité en région Limousin concerne la diffusion des informations sur la situation au Sahara occidental, à destination du grand public. Ainsi en décembre dernier, malgré l'échec d'un concert qui a dû être annulé au dernier moment, deux manifestations ont été organisées. Une conférence débat nous a permis d'accueillir Madame Mariem Ehmada, Ministre de la Culture et des Sports de la RASD, ainsi que Monsieur Mohamed Mouloud, secrétaire général de l'UJSARIO, responsable de la jeunesse et de l'organisation des vacances d'été pour les enfants d'âge scolaire. Une exposition de photographies et de sculptures de Monsieur Lartisien a été gracieusement mise à notre disposition par la ville de Gonfreville L'Orcher. Elle a orné pendant trois semaines le grand hall de la Bibliothèque Francophone Multimédia de Limoges. Un large public a pu être touché et être ainsi sensibilisé à la situation faite au Peuple Sahraoui privé de son territoire légitime, aux conditions de l'exil et de la survie dans des camps de réfugiés pour une large partie de sa population depuis trois décennies, à la réalité de la répression sous l'occupation militaire marocaine pour l'autre partie.

responsabilités individuelles et institutionnelles de chacun.

10.11.2003

L'étudiant sahraoui Timglite Swaydi a été appréhendé par la police marocaine et transféré le soir même à la prison d'Inezgane près d'Agadir. Swaydi est connu pour son engagement en faveur des droits humains, il avait participé l'année dernière à l'université d'Agadir à l'organisation de la caravane dévoilant les violations des droits de l'homme au Sahara occidental. A Assa, des citoyens et citoyennes, des étudiants et des chômeurs s'étaient rassemblés le 12 novembre pour un sit-in de solidarité avec Swaydi, originaire de cette ville. Les forces de l'ordre sont intervenues brutalement pour disperser la foule.

16.11.2003

Michèle Decaster et Michelle Bérard, militantes de l'AFASPA ont été refoulées du Maroc à leur arrivée à l'aéroport d'Agadir. Elles avaient l'intention de rendre visite aux prisonniers politiques Ahmed Naciri et Alisalem Tamek incarcérés à la prison d'Ait Melloul, et de rencontrer les étudiants en sit-in et grève de la faim en protestation contre l'arrestation de leur camarade Timglite Swaydi.

11.11.2003

Une délégation d'Amnesty International revient d'une mission de recherche au Maroc/Sahara occidental du 13 au 22 octobre, où elle a rencontré des victimes de tortures, des familles de victimes, des défenseurs des droits humains et des avocats.

21.11.2003

L'AFAPREDESA publie une lettre au roi Juan Carlos d'Espagne, cosignée par un Collectif de défenseurs des droits humains du Sahara occidental, l'Union des Juristes Sahraouis, l'Union Nationale des Femmes Sahraouies, rappellent au souverain sa promesse faite le 2 novembre 1975 à El Ayoun: « *Nous voulons protéger les droits légitimes de la population civile sahraouie, comme notre mission et notre histoire l'exigent et demandent à l'Espagne d'user de son influence pour une solution rapide et juste du conflit selon la dernière résolution du Conseil de Sécurité.* »

25.12.2003

Mohamed Daddach et Hmad Hammad ont été une nouvelle fois victime de chicanes et d'intimidations de la part des autorités marocaines. Les prisonniers politiques sahraouis de la prison noire d'El Ayoun ont décidé de reprendre la lutte pour leurs droits, ils entameront une grève de la faim les 9, 10 et 11 janvier prochains



Conférence débat à Limoges avec Mme Mariem Ehmada et mohamed Mouloud

**Ne manquez pas de soutenir
la lutte du Peuple sahraoui
en participant en France
aux activités de l'Association
des Amis de la RASD,
en soutenant ses initiatives
par une adhésion
et un abonnement au journal.**

« **Lettre à mon frère Marocain** »
de Fadel Ismaïl est disponible sur
<http://www.arso.org/lettrefad2.htm>

**Découvrez
tous les anciens numéros
de Sahara Info sur internet.**
<http://www.sahara-info.org>

Sahara Info

Bulletin de l'Association des Amis de la RASD

356, rue de Vaugirard 75015 Paris

Secrétaire générale : **Régine Villemont**

Directeur de la publication : **Francis Jacob**

Responsable de rédaction : **Régine Villemont**

Comité de rédaction : **Régine Villemont,**

**Philippe Riché, Marc Hermange, Gaele-Anne Dolz,
Ali Omar Yara, Matthieu Liégeois.**

Photographes : **Ali Omar Yara, Michèle Bunel,
Matthieu Liégeois.**

Mise en page : **Matthieu Liégeois**

imprimé par **Groupe Fournié Toulouse**

décembre 2003 « *dépôt légal* » n° 124

prix de l'abonnement : **14 euros**

numéro de commission Paritaire : **1 105 g 58229**

Abonnez-vous, 4 numéros par an pour 14 €

Recevez toute l'actualité du peuple sahraoui !

Adhésion 2004 : 14 €, 22 € ou 66 €

Devenez un ami de la RASD

Envoyer vos coordonnées et votre règlement à

(pensez à séparer l'adhésion et de l'abonnement)

CCP 19303 94 K PARIS

AARASD BP 251 75227 Paris CEDEX 05

L'intergroupe du parlement européen « *paix pour le Sahara occidental* » organise une initiative à l'occasion de la présence à Bruxelles de Mr Kofi Annan. Il lanc un appel pour le Sahara occidental, signé et relayé par plus d'une centaine de parlementaires émanant de quatorze pays de l'Union européenne et de cinq groupes politiques (PSE, PPE, GUE/NGL, Verts).

« A l'occasion de la cérémonie de remise du « *Prix Sakharov* » du parlement européen à Kofi Annan, Secrétaire général des Nations unies, le 29 janvier 2004 à Bruxelles nous, soussignés, lançons cet appel concernant le Sahara occidental à la communauté internationale (...) Nous invitons les gouvernements de l'UE à soutenir fermement les Nations unies dans leurs efforts pour accomplir la décolonisation du Sahara occidental, et pour exercer leur influence sur le Maroc afin d'accepter le plan de paix de l'ONU au Sahara occidental. (...) Nous invitons également l'UE à fournir une aide humanitaire régulière à la population réfugiée Sahraouie »

L'association des Amis de la RASD a tenu son Assemblée Générale à Paris, le 8 novembre 2003. Réunion où le bilan de l'année écoulée a été proposé mais qui s'est surtout projetée vers les échéances toutes proches et très lourdes : participation au Forum Social Européen, préparation du stand, de la conférence plénière, de l'atelier et organisation de la 29^e conférence européenne.

L'assemblée générale fut donc une réunion très militante où chacun des présents a bien volontiers pris des engagements pour participer à la réussite des deux rendez-vous de novembre et décembre.

A l'occasion de la présentation du rapport d'activités et du rapport financier le problème des ressources de l'Association, du financement du journal et du fonctionnement fut longuement abordé. La nature spécifique de l'Association des Amis de la RASD, ni syndicat, ni ONG, politique avec des dimensions culturelles et humanitaires, limite les possibilités d'importantes subventions publiques. Le nombre des adhérents n'est pas suffisant pour disposer d'une autonomie financière et donner à l'AARASD les moyens de ses projets, de ses ambitions.

Toutefois les présents ont souligné l'importance du journal, lien indispensable, seule source d'information unique pour ceux qui n'ont pas les moyens ou le temps de recueillir régulièrement des informations via internet.

L'équipe de rédaction et de réalisation du journal s'est beaucoup rajeunie et a l'ambition de faire de Sahara Info le journal de la solidarité avec les Sahraouis en France.

Sahara Info va donc bien au-delà de l'AARASD. Il souhaite ouvrir encore davantage ses colonnes aux comités locaux, aux lecteurs, aux ONG qui ont l'expérience de la coopération avec les campements, aux Sahraouis.

Une ville comme Gonfeville l'Orcher est attentive au dynamisme du journal et s'est engagée via le Comité de jumelage à en assurer l'impression d'au moins un journal par an. Des démarches ont été faites auprès d'associations, d'autres villes pour trouver d'autre soutiens.

**Aussi ami lecteur,
n'hésitez pas renouvelez votre abonnement.
Abonnez-vous !**

5, 6 et 7 décembre 2003 – 29^e EUCOCO

Week-end important pour la solidarité en France qui accueillait sahraouis, européens, africains pour une rencontre politique et solidaire pour dire à nouveau le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance. Ce fut un rendez-vous réussi.

Merci à tous ceux qui l'ont rendu possible : les deux villes et leurs élus qui nous accueillèrent d'abord Nanterre et Vitry sur Seine, les militants et amis qui se sont tant impliqués dans l'organisation et la tenue de la conférence tant aux plénières, qu'à Hautefeuille ou à la Sorbonne. Merci, à toutes et à tous. Prochain rendez-vous, la publication des actes de la 29^e EUCOCO.